

## L'EDUCATION MUSICALE DANS L'ACADEMIE (niveau Collège) : Analyse qualitative de l'enquête de rentrée 2009

Cette enquête se fonde sur 290 réponses d'enseignants sur un vivier total de 350 (82,85%) ; concernant l'enseignement public, 91,6% des professeurs ont répondu et je possède des données précises sur 217 collèges sur 234 (92,7%). Elle se fonde sur trois points essentiels :

1. L'accompagnement éducatif
2. Le dynamisme des chorales
3. L'utilisation des TICE

### L'accompagnement éducatif (enseignement public)

Le professeur d'éducation musicale s'implique dans l'accompagnement éducatif dans 59 collèges (un quart) répartis sur l'ensemble des six départements de manière sensiblement égale. Il participe assez peu à l'aide aux devoirs – dans sept cas seulement, 11,8%. Cette contribution de l'éducation musicale permet à l'académie d'atteindre les objectifs quantitatifs définis par l'institution – 25% de pratiques artistiques et culturelles.

D'une manière générale, les collègues privilégient logiquement les pratiques musicales et tentent d'enrichir par ce dispositif l'offre de formation artistique dans sa composante pratique – la dimension purement culturelle ne représente que 6,77%, soient quatre établissements. 32 collèges sont concernés (54,2%). Ces pratiques musicales mises en place dans le cadre de l'accompagnement éducatif se déclinent de la manière suivante :

- a) **Complément aux pratiques installées dans l'heure obligatoire d'enseignement de l'éducation musicale :**
  - Travail vocal (8 établissements)
  - Ensemble instrumental ou orchestral (24 établissements)
- b) **Dispositif particulier « classe orchestre » :** ce dispositif partenarial récent permet à tous les élèves d'une même classe, en partenariat avec une école de musique, d'apprendre un instrument à vent ou à percussion et de pratiquer la musique d'orchestre. En marge de l'accompagnement éducatif, il y est toutefois intégré dans deux collèges.
- c) **Ateliers de pratique :** création de chansons, fabrication d'instruments, théâtre et musique parfois ; surtout ateliers vidéo/cinéma audiovisuel et TICE : 15 établissements (25,42%).

Enfin, le partenariat avec des intervenants extérieurs est peu présent – cinq établissements seulement.

A noter que dans l'enseignement privé la participation des professeurs d'éducation musicale à l'accompagnement éducatif est quasi-nulle (un professeur impliqué).

### Le dynamisme des chorales

Tableau comparatif sur trois ans en annexe. Les chiffres 2009 sont, comme chaque année, ceux de la fin de l'année précédente (donc 2008-2009) : les effectifs de cette année ne sont en effet pas encore stabilisés.

Point fort de l'académie depuis toujours, il ne se dément pas malgré des disparités départementales.

Les effectifs de collégiens qui chantent dans les chorales scolaires restent très conséquents - plus de 10 000 comme chaque année ; l'Académie d'Orléans-Tours se situe en première position au plan national, très loin devant les autres. De la même manière, cet enseignement complémentaire est proposé dans 205 collèges publics (88,5%).

Ces effectifs impressionnants cachent toutefois une réalité plus complexe : très élevés et stabilisés cette année, ils sont toutefois en baisse légère mais constante. Plusieurs raisons à cela :

- la complexité croissante de l'élaboration des emplois du temps limite dans un nombre croissant d'établissement la possibilité d'un positionnement favorable de la chorale qui la rendrait accessible à tous les élèves.
- L'attitude de plus en plus « consumériste » des élèves qui peinent à s'astreindre à une répétition hebdomadaire obligatoire – pour facultative qu'elle soit au départ, la participation à la chorale relève toutefois d'un engagement de l'élève à suivre cet enseignement complémentaire toute l'année dès lors qu'il en a fait le choix.
- La qualité des projets proposés par les professeurs – là aussi les élèves sont très sensibles à ce qui leur est proposé et font le choix de s'inscrire à la chorale en fonction de l'œuvre qui est travaillée...

## L'utilisation des TICE par les professeurs

L'enquête de rentrée ne peut prétendre mesurer la réalité de l'utilisation des TICE dans la classe ; cette évolution des pratiques est toutefois attestée par les inspections réalisées chaque année. L'enquête 2009 fournit néanmoins quelques indicateurs intéressants :

- Les deux-tiers des professeurs ont répondu de manière dématérialisée : cela signifie qu'ils ont soit lu leur courrier sur leur adresse académique soit qu'ils fréquentent le site académique où le document était téléchargeable. Il m'a dans un second temps été retourné par courriel.
- La totalité des professeurs stagiaires en formation initiale l'ont renvoyé de cette manière.
- La fréquentation des outils en ligne (site académique et espace collaboratif de type « WIKI ») s'avère importante –cf. tableau ci-dessous.
- Les deux tiers des salles d'éducation musicale sont équipées d'un poste informatique. Ce chiffre n'est que médiocre et, surtout, il progresse peu ces dernières années.
- *Progrès beaucoup plus considérable, près de la moitié des salles spécialisées d'éducation musicale (110 sur 234, soit 47%) sont désormais équipées d'un vidéo projecteur installé à demeure, le plus souvent fixé au plafond. Ce chiffre était proche de zéro il y a trois ans. Cette évolution est particulièrement importante en ce **qu'elle témoigne d'une évolution des pratiques didactiques dans la classe** : recours au visuel (projection des partitions, des fiches d'élèves, des paroles des chants...), diversification des supports, élargissement de l'enseignement de l'éducation musicale aux autres formes d'expression artistique (cinéma, peinture, architecture, danse)...*

FREQUENTATION DES OUTILS EN LIGNE (290 réponses)					
SITE ACADEMIQUE			WIKI		
Régulièrement	De temps en temps	Jamais	Régulièrement	De temps en temps	Jamais
53,78%	39,85%	6,37%	33,47%	43,43%	23,10%

Ces indicateurs témoignent ainsi de la réalité d'une appropriation croissante de l'appropriation de ces nouveaux outils par les professeurs d'éducation musicale de l'Académie.

Départements	18	28	36	37	41	45	Totaux
Nombre de collèges publics	27	40	27	56	27	57	234
Existence d'une chorale : rentrée 2009	26 (96,29%)	34 (85%)	24 (88,88%)	46 (82,14%)	24 (88,88%)	51 (89,47%)	205 (88,5%)
Existence d'une chorale : rentrée 2008	25 (92,6%)	32 (80%)	26 (96,3%)	48 (85,7%)	24 (89%)	50 (87,7%)	205 (88,5%)
Existence d'une chorale : rentrée 2007	23	36	24	51	23	51	208
Nombre d'élèves concernés en 2009 - clg publics	912	1122	1097	2211	1206	2158	8706
Nombre d'élèves concernés en 2008 - clg publics	842	1243	1085	2054	1081	2344	8649
Nombre d'élèves concernés en 2007 - clg publics	889	1354	977	2188	1123	2333	8864
Chorales lycées 2009	89	65	0	412	30	30	626
Chorales lycées 2008	85	75	0	403	30	30	623
Chorales lycées 2007	110	85	0	385	30	47	657
Chorales Privé 2009	0	99	62	155	291	312	919
Chorales Privé 2008	0	147	56	173	279	300	955
Chorales Privé 2007	25	142	75	221	209	228	900
Total élèves dans les chorales 2009	1001	1286	1159	2778	1527	2500	10251
Total élèves dans les chorales 2008	927	1465	1141	2630	1390	2674	10227
Total élèves dans les chorales 2007	1024	1581	1052	2794	1362	2608	10421